

République Française
M A I R I E D E S A I N T - F L O X E L

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023 A 20 HEURES 30 MINUTES**

L'an deux mil vingt trois

Le onze du mois de septembre à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire.

Présents : Mr GUILBERT Joël, Mr ONFROY Jacques, Mme LEMIERE Isabelle, Mr LE TOUTEN Loïc, Mme MONTAGNE Emilie, Mme FRIGOT Stéphanie, Mr FORTIN Denis, Mme LECARPENTIER Christelle

Absents excusés : Mr GUESDON Mickaël (procuration à Mr LETOUTEN), Mr LEFEVRE Antoine (procuration à Mme LEMIERE), Mme FERREY Floriane (procuration à Mme LECARPENTIER)

Secrétaire de séance : Mme FRIGOT Stéphanie

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 06.07.2023,
- Délibération intégration parcelle ZA 10 dans le patrimoine communal,
- Identification d'une personne en charge de la surveillance de l'ambrosie sur la Commune,
- Problème de vitesses excessives rue Saint-Clair,
- Repas des Aînés,
- PLUI,
- Informations et communications diverses,
- Interventions des conseillers,

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu.

DÉLIBÉRATION INTÉGRATION PARCELLE ZA 10 DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

L'association foncière du remembrement créée lors de la construction de la RN13 va être dissoute, il faut réintégrer la parcelle dans le patrimoine de la commune.

11 VOTES POUR

IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE EN CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE L'AMBROISIE SUR LA COMMUNE

Mr LEFEVRE Antoine se porte volontaire

11 VOTES POUR

PROBLÈME DE VITESSES EXCESSIVES RUE SAINT-CLAIR

Mr le Maire nous informe d'un RDV fixé le 12.09.2023 pour la pose d'un relevé de comptage et de vitesse rue Saint Clair, celui devrait être posé rapidement.

Un choix sera ensuite fait en concertation avec les services du Département afin de regarder les solutions les plus adaptées (radars, chicanes, feu intelligent, piste cyclable, ...)

REPAS DES AINÉS

Mr LECONTE Cyrille fera le repas, le menu est en cours d'élaboration. Il y a 154 invités (personnes de plus de 62 ans en 2023)

PLUI

Une réunion spécifique est programmée le Lundi 25 septembre 2023

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- Salle communale, le lave-vaisselle est posé et un aspirateur a été également acheté
- Des chats sont revenus Rue de la Foulerie, une dame extérieure à la commune leurs donne à manger, ils vont être attrapé et stérilisé (association 40 ans chats)
- Rue de la Foulerie, 2 habitants n'arrivent pas à se connecter à la fibre. Devis environ 10 000 € à la charge des habitants.
- Le branchement de l'eau pour la borne à incendie sur la Route de Quineville sera fait les 11 et 12 octobre 2023, c'est le service des eaux du Cotentin qui en est en charge.
- Le logo de la commune est enregistré à l'INPI pour une durée de 10 ans et pour un cout de 258 €.
- La base adresse est déposée sur la base nationale des adresses.
- La journée des bénévoles est fixée le 4 Novembre 2023.
- La journée du patrimoine communal est fixé le 30 septembre 2023 de 13h30 à 17h00

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.